

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRÉFACE. — Drogue et société, par Roger LALLEMAND	7
---	---

AVANT-PROPOS	19
---------------------	----

TITRE PREMIER

LES DROGUES : UN DÉFI AU(X) DROIT(S)

CHAPITRE PREMIER. — L'histoire des drogues	27
SECTION I ^{re} . — L'USAGE SÉCULAIRE DES DROGUES	27
SECTION II. — L'OPIOMANIE	29
SECTION III. — LE CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES	35
SECTION IV. — LA TOXICOMANIE ET LE TRAFIC DES DROGUES	44
CHAPITRE II. — La problématique des drogues	57
SECTION I ^{re} . — UN PHÉNOMÈNE COMPLEXE	57
SECTION II. — LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE L'USAGE ET LE TRAFIC DES DROGUES	62

TITRE II

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE : LES ORGANES ET LEURS PROGRAMMES D'ACTION

CHAPITRE PREMIER. — La coopération internationale	69
SECTION I ^{re} . — LES NATIONS UNIES	69
SECTION II. — INTERPOL	77
SECTION III. — L'O.M.S.	78
SECTION IV. — AUTRES ORGANISATIONS.	79

	PAGES
CHAPITRE II. — La coopération européenne	81
SECTION I ^{re} . — LE CONSEIL DE L'EUROPE	81
§ 1 ^{er} . <i>La constitution du Groupe Pompidou</i>	81
§ 2. <i>Les Conférences ministérielles</i>	82
§ 3. <i>Le plan d'action 1988-1990 et la poursuite d'autres activités du Groupe Pompidou</i>	83
1. <i>Le plan d'action 1988-1990</i>	83
2. <i>Activités dont la poursuite a été décidée lors de la 8^e conférence ministérielle</i>	87
3. <i>Conférence ministérielle extraordinaire (Londres, 18-19 mai 1989)</i>	89
§ 4. <i>Le programme 1991-1993 et le bilan des activités depuis la 9^e Conférence ministérielle</i>	89
1. <i>Généralités</i>	89
2. <i>Actions pour lutter contre l'abus de drogue</i>	90
3. <i>Actions pour combattre le trafic illicite</i>	91
4. <i>La coopération Est-Ouest</i>	92
§ 5. <i>La 10^e Conférence ministérielle du Groupe Pompidou et le Programme de travail pour la période 1994-1997</i>	94
SECTION II. — L'UNION EUROPÉENNE	94
§ 1 ^{er} . <i>Les objectifs économiques et sociaux</i>	94
§ 2. <i>Développement d'une politique européenne en matière de drogue</i>	97
§ 3. <i>Une action concertée de lutte contre la toxicomanie et le trafic de stupéfiants</i>	108
§ 4. <i>L'incidence du traité de Maastricht</i>	110
SECTION III. — LA COOPÉRATION POLICIÈRE EN EUROPE : ACCORDS RÉGIONAUX ET INTÉGRATION EUROPÉENNE	113
§ 1 ^{er} . <i>Introduction</i>	113
§ 2. <i>Les organisations et les accords dans le domaine de la police</i>	115
§ 3. <i>Les organisations de type intergouvernemental</i>	116
1. <i>Trevi</i>	117
2. <i>Schengen</i>	119
§ 4. <i>Réflexions sur l'eupéanisation de la police et de la sécurité</i>	123
§ 5. <i>Europol</i>	125
§ 6. <i>Le traité de Maastricht</i>	128
SECTION IV. — LA COOPÉRATION PANEUROPEENNE	128
§ 1 ^{er} . <i>La Conférence d'Oslo</i>	128

	PAGES
§ 2. <i>La 2^e Conférence ministérielle paneuropéenne</i>	131
SECTION V. — BREF BILAN DE LA COOPÉRATION EN EUROPE	132
§ 1 ^{er} . <i>La coopération en matière pénale</i>	132
§ 2. <i>La coopération en matière de lutte contre la drogue</i>	133
 TITRE III LES INSTRUMENTS JURIDIQUES 	
CHAPITRE PREMIER. — Les conventions internationales	139
SECTION I ^{re} . — LA CONVENTION UNIQUE SUR LES STUPÉFIANTS (New York, 30 mars 1961)	139
SECTION II. — LA CONVENTION SUR LES SUBSTANCES PSYCHO- TROPES (Vienne, 21 février 1971)	144
SECTION III. — LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LE TRAFFIC ILLICITE DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHO- TROPES (Vienne, 20 décembre 1988)	147
CHAPITRE II. — Mesures spécifiques de lutte contre le blan- chiment de capitaux et le détournement des précurseurs	151
SECTION I ^{re} . — BLANCHIMENT DE CAPITAUX	151
SECTION II. — DÉTOURNEMENT DES PRÉCURSEURS	160
CHAPITRE III. — Les trois piliers : nouvelle structure institu- tionnelle	166
SECTION I ^{re} . — INTRODUCTION	166
SECTION II. — LA SANTÉ PUBLIQUE	167
§ 1 ^{er} . <i>L'Europe de la Santé avant le traité de Maastricht</i>	167
§ 2. <i>La santé publique et le traité de Maastricht (premier pilier)</i>	172
SECTION III. — L'ACTION INTERNATIONALE	175
§ 1 ^{er} . <i>Les acquis de la coopération Nord-Sud</i>	175
§ 2. <i>La politique étrangère (deuxième pilier)</i>	178
SECTION IV. — JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES	181
§ 1 ^{er} . <i>Les structures anciennes de la coopération des Etats membres</i>	181
§ 2. <i>La coopération renforcée prévue par le traité sur l'Union euro- péenne (troisième pilier)</i>	182

	PAGES
SECTION V. — RÉFLEXIONS SUR LA NOUVELLE STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET LE NOUVEAU PLAN D'ACTION GLOBAL DE L'UNION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE	191
CHAPITRE IV. — Les législations nationales	209
SECTION I ^{re} . — GÉNÉRALITÉS	209
SECTION II. — LES PRODUITS VISÉS	209
SECTION III. — LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION POLICIÈRE ET LES RÈGLES DE PROCÉDURE	210
SECTION IV. — LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES RESPONSABLES DANS LE DOMAINE DES DROGUES	217
SECTION V. — LA RÉPRESSION DU TRAFIC DE DROGUES	219
§ 1 ^{er} . <i>Les infractions de base</i>	219
§ 2. <i>Les circonstances aggravantes ou atténuantes</i>	225
§ 3. <i>Les peines complémentaires ou accessoires</i>	227
SECTION VI. — LA RÉPRESSION DE L'USAGE DE DROGUES	229
§ 1 ^{er} . <i>La réponse répressive à l'usage</i>	230
§ 2. <i>La réponse thérapeutique à l'usage.</i>	234
SECTION VII. — L'USAGER DE DROGUES FACE À LA POLICE ET À LA JUSTICE : LA PRATIQUE EN FRANCE, EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS	238
§ 1 ^{er} . <i>Quand et comment les usagers de drogue entrent-ils en contact avec le système judiciaire ?</i>	241
<i>Pays-Bas</i>	241
<i>Belgique</i>	242
<i>France</i>	243
§ 2. <i>De quelle manière les services chargés de l'enquête ou de la poursuite s'efforcent-ils d'identifier les usagers de drogue parmi les personnes sur lesquelles ils enquêtent ?</i>	245
<i>Pays-Bas</i>	245
<i>Belgique</i>	245
<i>France</i>	246
§ 3. <i>Que font les services d'enquête ou de poursuite pour informer les personnes qu'ils supposent être des usagers de drogue des possibilités de traitement et des autres formes d'assistance ?</i>	246
<i>Pays-Bas</i>	246
<i>Belgique</i>	247
<i>France</i>	248

	PAGES
§ 4. <i>Les services d'enquête ou de poursuite transmettent-ils les informations relatives aux personnes qu'il supposent être des usagers de drogue à d'autres institutions, par exemple aux services sociaux compétents ? Quels sont les résultats obtenus ?</i>	249
<i>Pays-Bas</i>	249
<i>Belgique</i>	249
<i>France</i>	251
§ 5. <i>Commentaires sur les pratiques judiciaires</i>	253
SECTION VIII. — L'EXPÉRIENCE DE LA DÉPÉNALISATION DE L'USAGE DE DROGUES : LES DÉSILLUSIONS ESPAGNOLES ET LE PRAGMATISME DES PAYS-BAS	257
CHAPITRE V. — Bilan critique	265
SECTION I ^{re} . — GÉNÉRALITÉS	265
SECTION II. — CRIMINALISATION / DÉCRIMINALISATION DE L'USAGE DE DROGUES.	269
SECTION III. — LES EFFETS PERVERS DE LA RÉPRESSION	272
§ 1 ^{er} . <i>L'activité criminelle des gangs, mafias et cartels</i>	272
§ 2. <i>La délinquance des toxicomanes qui cherchent l'argent nécessaire à l'achat de drogues</i>	273
§ 3. <i>Les conséquences désastreuses sur le plan sanitaire dues aux altérations des produits illégaux en circulation et au mode de vie des toxicomanes</i>	275
§ 4. <i>Problèmes de développement dans les pays du Tiers-Monde</i>	277
SECTION IV. — LE MOUVEMENT DE DÉFENSE SOCIALE NOUVELLE ET LA TOXICOMANIE	279
SECTION V. — RÉFORMISME OU ANTIPROHIBITIONNISME	283
CHAPITRE VI. — Vers un nouveau droit de la drogue	287
SECTION I ^{re} . — INTRODUCTION.	287
SECTION II. — UN RENFORCEMENT DU SYSTÈME PROHIBITIONNISTE	288
SECTION III. — LA DÉPÉNALISATION	290
SECTION IV. — LA LÉGALISATION ET LES SYSTÈMES DE DISTRIBUTION CONTRÔLÉE	297
SECTION V. — L'ÉVOLUTION DU DROIT ET DES PRATIQUES	304

	PAGES
TITRE IV	
LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE	
CHAPITRE PREMIER. — La prévention	317
SECTION I ^{re} . — TROIS NIVEAUX D'ACTION	317
SECTION II. — LA PRÉVENTION : UNE VOIE PRIORITAIRE	321
§ 1 ^{er} . <i>Problèmes et enjeux de la prévention primaire</i>	321
§ 2. <i>Analyse d'un outil de prévention : les lignes téléphoniques S.O.S.-Droque</i>	327
SECTION III. — LA PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	333
CHAPITRE II. — Toxicomanie et réduction des risques	337
SECTION I ^{re} . — GÉNÉRALITÉS	337
SECTION II. — LES CAUSES DE LA TOXICOMANIE	338
SECTION III. — TRAITEMENTS ET PRISES EN CHARGE : STRATÉGIES ET MODÈS D'INTERVENTION	341
CONCLUSION	357
ABRÉVIATIONS	363
BIBLIOGRAPHIE	365